

Connaissance approfondie des marchés utilisateurs

- résidentiel,
- tertiaire,
- hôtellerie,
- santé,
- logistique.

Intégration systématique des attentes ESG des preneurs :

- données de consommation,
- annexes environnementales,
- certifications utilisateurs,
- accompagnement reporting ESG locataires.

Structuration des baux durables

- baux verts,
- clauses de performance énergétique,
- clauses travaux environnementaux,
- CPE,
- contrats FM avec KPIs ESG,
- plans de mobilité.

Dimension sociale et territoriale

- concertation parties prenantes,
- mixité sociale et fonctionnelle,
- clauses d'insertion,
- accessibilité universelle,
- qualité de l'air intérieur,
- confort thermique et acoustique,
- services aux occupants.

Implications concrètes pour les investisseurs institutionnels

- réduction du risque d'exécution,
- mitigation du risque de stranded assets,
- alignement avec les exigences SFDR et Net Zero,
- accès à un deal flow différencié,
- prime de valeur à la sortie (« green premium »),
- contribution mesurable à la transition climatique,
- alignement des intérêts GP / LP.